



TAPAJ : Faire autrement pour rejoindre plus efficacement

Mémoire présenté par TAPAJ Québec dans
le cadre de la consultation *Vers une vision
renouvelée, intégrée et cohérente en matière
de santé mentale, itinérance et dépendance.*

Gouvernement du Québec • Juin 2026



Table des matières

Présentation de TAPAJ Québec	4
TAPAJ : Une innovation sociale	6
Bénéfices de TAPAJ en matière d'inclusion sociale et de cohabitation	11
État des lieux sur la santé mentale, l'itinérance et la dépendance au Québec	14
Retour sur le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026	18
Solution proposée : propulser TAPAJ à l'échelle du Québec	19
TAPAJ : un modèle d'intégration des services	20
Conclusion	21
Références	22
Annexe	23
Liste des programmes de TAPAJ Québec	25
Mode de financement	26



Sommaire exécutif



Le Québec fait face à une augmentation importante des enjeux d'itinérance, de santé mentale et de dépendance, qui nécessitent des approches adaptées aux personnes les plus éloignées des services traditionnels. Le programme TAPAJ (« Travail Alternatif Payé à la Journée ») constitue une réponse éprouvée à ces défis en offrant un accès immédiat à une activité rémunérée et en favorisant la création de liens de confiance avec des personnes en situation de grande précarité.

Grâce à son approche à bas seuil d'accès et à son rôle de passerelle vers les services de santé, de logement, d'emploi et de soutien psychosocial, TAPAJ contribue à réduire le non-recours aux services et à améliorer les trajectoires d'inclusion sociale. Afin d'assurer la pérennité et l'expansion de cette approche, il est recommandé que le gouvernement du Québec en accélère le déploiement à l'échelle du territoire, en s'appuyant sur un financement de base stable et prévisible, avec pour objectif d'atteindre 55 programmes TAPAJ d'ici 2029, puis 60 programmes à l'horizon 2031.

Objectif d'atteindre
55 programmes TAPAJ
d'ici 2029,
puis **60 programmes**
à l'horizon 2031



Présentation de TAPAJ Québec

Historique



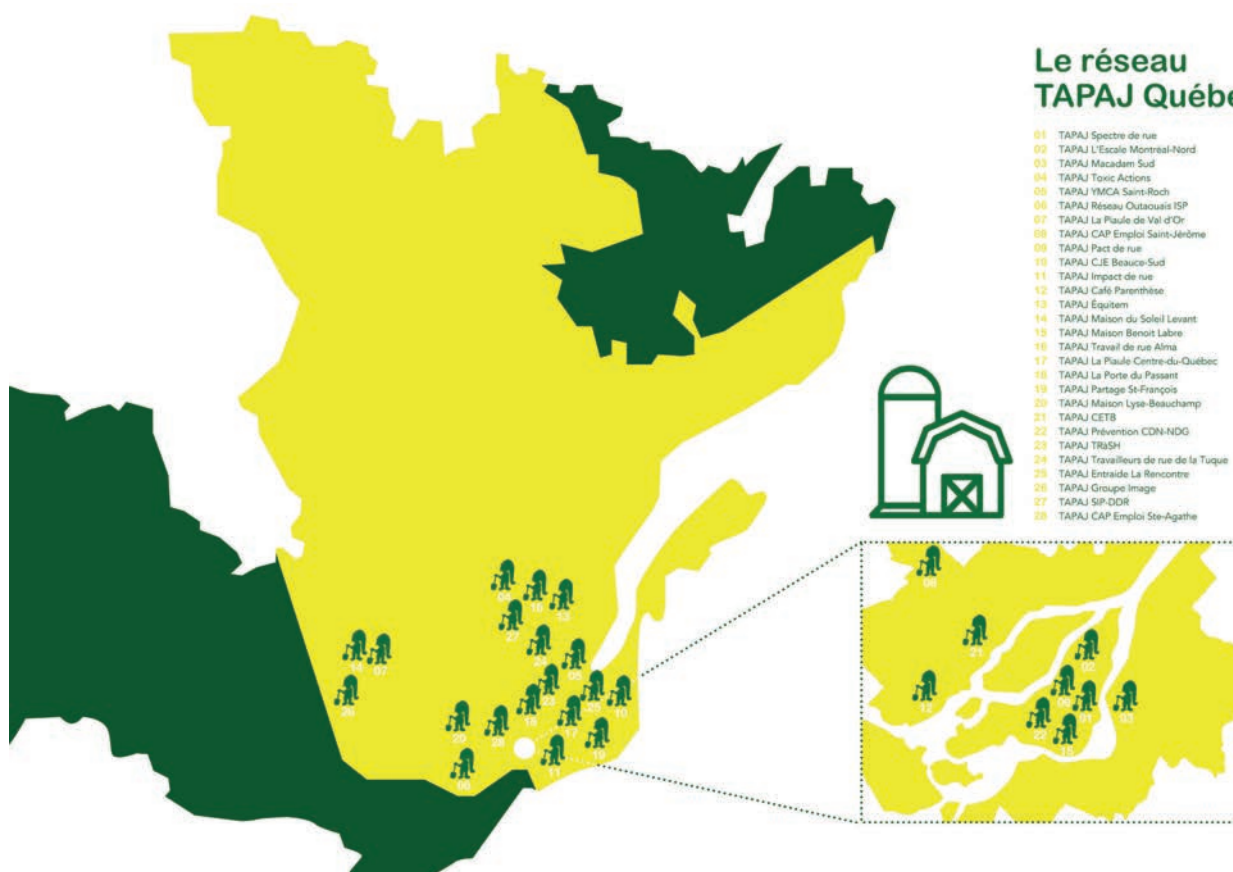
Le programme TAPAJ (« Travail Alternatif Payé à la Journée ») a été créé à Montréal en 2000 par l'organisme Spectre de rue afin d'offrir aux jeunes en situation de grande précarité une alternative aux stratégies de survie de rue, telles que le *squeegee*, et un accès à un accompagnement communautaire. Fondé sur les principes de réduction des méfaits, d'accessibilité et de proximité, le modèle a démontré sa capacité à rejoindre des personnes éloignées des réseaux traditionnels de services.

Après plus d'une décennie de développement à Montréal, le modèle a été adapté en France en 2012, où il est aujourd'hui déployé dans plus de 80 territoires. Au Québec, une nouvelle phase de croissance s'est amorcée en 2017 avec l'implantation de programmes à Montréal-Nord et à Longueuil. Devant l'intérêt grandissant suscité par cette approche, les organismes porteurs ont créé TAPAJ Québec afin d'assurer un développement cohérent du modèle, de soutenir les organismes souhaitant l'implanter et de préserver l'intégrité des pratiques qui en constituent les fondements.

Depuis 2023, le réseau connaît une croissance soutenue et regroupe aujourd'hui 28 organismes membres, opérant 25 programmes dans 24 municipalités et 10 régions sociosanitaires du Québec. Initialement destiné aux jeunes, TAPAJ rejoint désormais un large éventail de personnes vivant des situations d'itinérance, de dépendance, d'exclusion sociale ou d'instabilité résidentielle.

Le réseau TAPAJ Québec

- 01 TAPAJ Spectre de rue
- 02 TAPAJ L'Escalier Montréal-Nord
- 03 TAPAJ Macadam Sud
- 04 TAPAJ Toxic Actions
- 05 TAPAJ YMCA Saint-Roch
- 06 TAPAJ Réseau Outaouais ISP
- 07 TAPAJ La Plaque de Vei d'Or
- 08 TAPAJ CAP Emploi Saint-Jérôme
- 09 TAPAJ Pact de rue
- 10 TAPAJ CJE Beauce-Sud
- 11 TAPAJ Impact de rue
- 12 TAPAJ Café Parenthèse
- 13 TAPAJ Équitem
- 14 TAPAJ Maison du Soleil Levant
- 15 TAPAJ Maison Benoit Labre
- 16 TAPAJ Travail de rue Alma
- 17 TAPAJ La Plaque Centre-du-Québec
- 18 TAPAJ La Porte du Passant
- 19 TAPAJ Partage St-François
- 20 TAPAJ Maison Lyse-Beauchamp
- 21 TAPAJ CETB
- 22 TAPAJ Prévention CDN-NDG
- 23 TAPAJ TRASH
- 24 TAPAJ Travailleurs de rue de la Tuque
- 25 TAPAJ Entende La Rencontre
- 26 TAPAJ Groupe Image
- 27 TAPAJ SIP-DOR
- 28 TAPAJ CAP Emploi Ste-Agathe



Présentation de TAPAJ Québec

Mission

TAPAJ Québec coordonne et soutient le déploiement national de programmes en réduction des méfaits TAPAJ^{MC} en accompagnant et en collaboration avec les organismes porteurs, avec l'objectif que ces programmes soient largement accessibles dans toutes les régions du Québec.

Pour ce faire, l'organisation mise sur l'encadrement et la certification des organismes, la formation et le partage des connaissances, ainsi que le soutien à l'implantation et au développement des réseaux locaux. Elle contribue également à l'animation d'une communauté de pratique engagée, visant l'amélioration continue des services offerts aux TAPAJeur.se.s.

Vision

TAPAJ Québec croit que toute personne, peu importe son niveau de précarité ou sa distance des réseaux traditionnels d'aide, doit pouvoir accéder à des conditions favorables à son bien-être, à sa participation sociale et à son développement.

L'organisation est convaincue que les approches à bas seuil d'accès, fondées sur la réduction des méfaits, la création de liens significatifs et l'accompagnement de proximité, constituent des leviers essentiels pour rejoindre les personnes les plus marginalisées et favoriser leur accès aux soins, aux services et aux ressources de leur communauté.

Elle œuvre ainsi au développement d'environnements inclusifs permettant à chacun de participer à la vie collective selon son rythme, ses capacités et ses aspirations.

Valeurs

L'ensemble des actions de TAPAJ Québec repose sur quatre valeurs fondamentales :



Inclusion



Humanisme



Rigueur



Collaboration

TAPAJ : Une innovation sociale

Le programme TAPAJ constitue une innovation sociale québécoise qui vise à répondre à un important angle mort des services actuels en matière d'inclusion sociale, de santé et de réduction des méfaits. Il rejoint des personnes vivant des situations d'itinérance, de dépendance, de précarité importante ou de vulnérabilité psychosociale, qui sont souvent les plus éloignées des réseaux traditionnels de soins et de services.

Dans ce contexte, TAPAJ propose une approche fondée sur l'utilisation du travail comme levier d'intervention, de création de lien et de réduction des méfaits. Contrairement aux dispositifs classiques d'insertion, qui reposent généralement sur des objectifs préalables tels que le retour à l'emploi, la stabilisation résidentielle ou l'engagement dans un parcours de soins, TAPAJ ne conditionne pas la participation à des exigences initiales. Le programme accueille les personnes là où elles se trouvent, dans leur réalité actuelle, et leur offre une expérience immédiate, rémunérée et adaptée à leurs capacités.

Véritable changement de paradigme, les plateaux de travail constituent ainsi des alternatives légales, sécuritaires et encadrées à des stratégies de survie ou à des activités informelles plutôt qu'une fin en soi. Ils permettent une rémunération le jour même pour des tâches simples, sans qualification requise et sans engagement dans la durée. Cette accessibilité immédiate constitue un levier essentiel pour rejoindre des personnes qui, autrement, ne participeraient pas aux services existants.

L'intervention s'inscrit dans une logique de réduction des méfaits et se déploie directement dans l'action, souvent dans une posture de co-intervention sur les plateaux de travail. L'approche dite « coude-à-coude » permet de créer un lien de confiance dans un cadre informel et non institutionnel. Ce lien devient la base de l'intervention psychosociale et ouvre la voie à un accompagnement vers les ressources du milieu, selon les besoins exprimés par la personne : santé physique et mentale, services en dépendance, soutien psychosocial, aide au logement ou autres services communautaires et institutionnels.

Les parcours proposés sont structurés en différents niveaux d'intensité, non linéaires, permettant une progression adaptée au rythme et aux capacités de chaque personne. Cette flexibilité est un élément central de l'efficacité du programme auprès de populations vivant des situations d'instabilité chronique, pour lesquelles les parcours traditionnels sont souvent peu accessibles ou difficilement maintenables.

Cette approche intégrée s'appuie sur trois fondements complémentaires : la réduction des méfaits, le renforcement du pouvoir d'agir et l'approche motivationnelle. Ensemble, ces principes permettent d'agir de manière globale, en tenant compte à la fois des besoins immédiats, du rythme de la personne et de son cheminement vers une amélioration durable de ses conditions de vie.

L'efficacité de TAPAJ repose avant tout sur sa capacité à rejoindre des personnes en situation de non-recours aux services. En offrant une porte d'entrée sans condition préalable, le programme permet d'atteindre des personnes qui ne fréquentent plus ou n'ont jamais fréquenté les services traditionnels. Une fois le lien établi, l'intervention permet de réduire les barrières d'accès aux soins et aux services et de favoriser une reprise progressive de contact avec les ressources existantes.

Les données de déploiement du programme témoignent de sa portée : TAPAJ rejoint chaque année plusieurs milliers de personnes en situation de grande précarité à travers le Québec, dont une proportion importante n'est pas connue ou n'est plus suivie par les réseaux institutionnels de santé et de services sociaux au moment de leur entrée dans le programme. Cette capacité à rejoindre les personnes les plus éloignées constitue l'un des apports les plus significatifs de TAPAJ dans la réponse aux enjeux d'itinérance, de santé mentale et de dépendances.



Fonctionnement des programmes



Le réseau TAPAJ regroupe actuellement 28 programmes (voir la liste en annexe), déployés dans une diversité de réalités territoriales et régionales à travers le Québec. En moyenne, chaque programme rejoint environ 100 participant-e-s par année. Sur la base des 19 programmes actifs l'an dernier, cela représente environ 1 900 TAPAJeur·euse·s rejoint·e-s annuellement.

Les TAPAJeur·euse·s sont des personnes vivant en situation de précarité ou à risque de le devenir, cumulant souvent plusieurs facteurs de vulnérabilité tels que l'instabilité résidentielle, l'itinérance, des enjeux de santé mentale, des consommations de substances psychoactives ou des statuts migratoires précaires. Les données disponibles montrent également une diversité des profils accompagnés, notamment en ce qui concerne la diversité de genre (9 %), l'appartenance à la communauté LGBTQ+ (29 %), les personnes ayant été suivies par les services de la protection de la jeunesse (51 %), celles ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires (49 %) ainsi que les personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle (46 %) (Bertrand et coll., 2020).

Afin de rejoindre et d'accompagner efficacement ces personnes dans des contextes variés, le programme repose sur un corps commun constitué d'éléments essentiels et non négociables. Ce cadre structurel forme la colonne vertébrale du modèle TAPAJ et en garantit l'identité ainsi que l'intégrité. Il permet toutefois une adaptation aux réalités locales, aux ressources disponibles et aux besoins spécifiques des personnes rejointes par les différents organismes porteurs.

Le travail à la journée

Au cœur du programme se trouve le travail à la journée, qui constitue la porte d'entrée au volet 1. Les participant-e-s y sont rémunéré·e-s en argent comptant, immédiatement après la réalisation des plateaux de travail. Ce mode de fonctionnement se distingue par l'absence d'exigences liées à la durée, à la fréquence ou à la continuité de la participation, permettant ainsi de rejoindre des personnes dont les réalités de vie ne permettent pas un engagement stable ou prévisible.



Bien déjà, c'est juste deux heures. Tu sais, c'est deux heures, c'est tu appelles. Tu sais, tu peux refuser aussi. Je veux dire, tu peux dire: « Ah, cette semaine, je ne veux pas travailler. » Mais un PAAS-Action, tu ne veux pas travailler, ils vont te dropper. Tu sais, tu as plus de lousse dans un TAPAJ. (Hésitation)

C'est plus accommodant dans le sens que... tu sais, c'est quand même bien payé.

Des plateaux de travail accessibles et diversifiés

Les activités proposées sont conçues pour être accessibles et inclusives. Elles ne requièrent pas de qualification particulière et sont adaptées aux différentes capacités physiques, psychologiques et sociales des participant·e·s. La diversité des plateaux permet également d'offrir des expériences variées, favorisant la découverte de différents types d'activités et la construction progressive de capacités et d'intérêts.

Une intervention « coude-à-coude »

L'intervenant·e partage les mêmes tâches que les participant·e·s, favorisant une relation informelle, égalitaire et non institutionnelle. Cette posture permet de créer un lien de confiance dans l'action, de réduire les barrières associées aux interventions plus formelles et de soutenir une expérience positive du programme, tout en assurant un accompagnement psychosocial intégré.



Bien, j'ai trouvé ça fun, parce que tu peux parler, puis des fois, les intervenants essayent de justement parler de ce qu'il se passe dans ta vie, puis euh... ils ne sont pas juste là non plus pour te regarder travailler, tu sais, ils sont là pour discuter, apprendre à te connaître, puis c'est le fun... de pouvoir parler un peu à quelqu'un, puis en même temps, tu travailles un petit 2 heures, tu sais.

Un seuil d'accès adapté et inclusif

TAPAJ repose sur un principe d'accessibilité inconditionnelle au volet d'entrée. Aucun prérequis n'est exigé pour participer au programme. Les procédures d'accueil sont simples, rapides et peu intrusives afin de respecter le rythme et la réalité des personnes rejointes.

Le programme se distingue également par sa flexibilité

Retards, absences ou départs hâtifs ne constituent pas des motifs d'exclusion, mais plutôt des éléments d'analyse permettant de mieux comprendre les besoins et les réalités de la personne. Le programme accueille également les personnes vivant des situations de consommation ou de désorganisation sociale ou de santé mentale, sans condition préalable de changement.

Un accompagnement progressif et non linéaire

TAPAJ propose un accompagnement évolutif structuré en plusieurs niveaux d'intensité, permettant à chaque personne de cheminer à son propre rythme. Ce parcours non linéaire vise à éviter les situations d'échec répétées et à soutenir une progression réaliste vers des objectifs personnels variés, qu'ils concernent la stabilisation, l'amélioration des conditions de vie, la reprise de contact avec les services de santé, le retour aux études ou l'intégration socioprofessionnelle. Cette approche graduelle reconnaît que le changement s'inscrit dans le temps et doit être adapté aux réalités fluctuantes des personnes en situation de grande précarité.



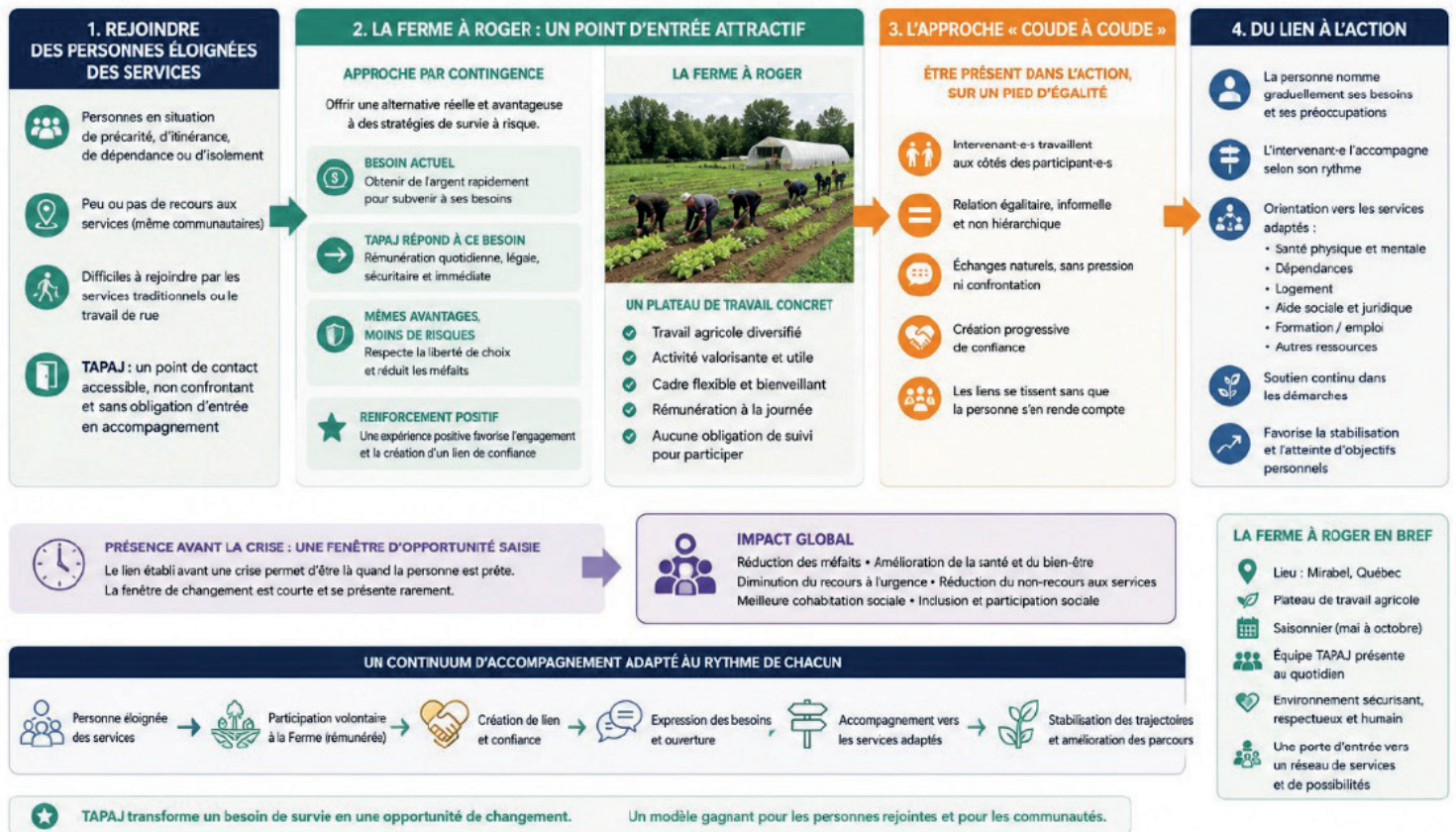
Mais j'ai remarqué que quand je suis content et que je fais ce que je veux, tu sais... moins d'argent, mais le même cash va me durer beaucoup plus longtemps. Je n'ai pas besoin de remplacer l'énergie que j'ai perdue, je n'ai pas besoin d'aller manger mes émotions ou tu sais, boire ou... je peux juste aller chez nous, manger un yogourt, dormir, le refaire demain, tu sais? C'est ça l'affaire, en fait.



Modèle opérationnel Ex

MODÈLE OPÉRATIONNEL DE TAPAJ EXEMPLE : LA FERME À ROGER – PLATEAU DE TRAVAIL

Un modèle à seuil adapté qui crée des liens, répond à des besoins essentiels et ouvre la porte vers les soins et les services.



Bénéfices de TAPAJ en matière d'inclusion sociale et de cohabitation

Impact sur la cohésion sociale

Les programmes TAPAJ contribuent de manière significative à l'amélioration de la cohabitation sociale en favorisant la participation active de personnes en situation de précarité à des activités structurées au sein de la communauté. En occupant une place visible et encadrée dans l'espace public et dans les milieux de travail, les TAPAJeur-euse-s deviennent des acteurs et actrices de leur milieu, ce qui permet de transformer progressivement les dynamiques relationnelles entre ces personnes et la population générale.

Cette présence encadrée crée des occasions répétées de contact dans un cadre non conflictuel. Pour la population, ces interactions permettent de dépasser des représentations souvent stigmatisantes associées à la précarité et de reconnaître concrètement la contribution des participant-e-s. Pour les TAPAJeur-euse-s, ces mêmes interactions constituent souvent une expérience de reconnaissance sociale inédite, qui renforce l'estime de soi et le sentiment d'utilité sociale.

Ce processus a un effet direct sur la réduction des tensions dans l'espace public. En facilitant des rencontres structurées entre des groupes qui cohabitent habituellement de manière distante, voire marquée par l'incompréhension, TAPAJ contribue à désamorcer certains préjugés et à améliorer la qualité des relations dans les milieux de vie partagés. La répétition de ces contacts contribue à instaurer progressivement des rapports plus apaisés et plus prévisibles dans les quartiers où le programme est implanté.

Au-delà de cet effet sur la cohabitation, cette dynamique produit également un impact significatif sur les comportements et l'engagement des TAPAJeur-euse-s eux-mêmes. Le fait d'être reconnu-e-s comme des personnes contributrices dans leur communauté favorise un sentiment d'appartenance et de responsabilité sociale. Plusieurs participant-e-s développent ainsi une volonté accrue de protéger et de prendre soin de leur environnement, que ce soit en contribuant à la propreté des espaces publics, en participant à leur entretien ou en adoptant des comportements de médiation informelle dans leur milieu.

Cette double transformation, du regard de la société et du rapport des personnes à leur environnement, contribue à renforcer l'acceptabilité sociale de la présence des personnes en situation de précarité dans les milieux urbains et communautaires. En passant d'une visibilité associée à la marginalité à une visibilité associée à la contribution, les TAPAJeur-euse-s participent à reconstruire des liens sociaux durables.

Dans cette perspective, TAPAJ agit comme un dispositif de médiation sociale bidirectionnelle qui rétablit des canaux de communication entre des groupes sociaux qui interagissent peu, tout en soutenant l'émergence d'un rôle actif des personnes en situation de précarité dans l'amélioration de la cohésion sociale de leur milieu.

En favorisant des relations plus directes, positives et structurées entre les personnes en situation de précarité et leur communauté, TAPAJ contribue à la fois à réduire les tensions dans l'espace public, à renforcer la cohésion sociale et à soutenir des milieux de vie plus inclusifs et durables.



Impact sur la santé et les parcours de vie

Les programmes TAPAJ démontrent des effets significatifs sur la santé globale des personnes participantes, notamment en matière de santé mentale, de dépendances et d'amélioration des conditions de vie. En rejoignant des personnes souvent en situation de grande précarité et parfois en rupture avec les services, le programme contribue à réduire certains comportements à risque liés à la consommation de substances psychoactives, tant dans les modalités de consommation que dans les contextes associés à leur acquisition. Il permet également de recréer progressivement un filet de sécurité relationnel et social pour des personnes qui en sont souvent dépourvues ou qui ne sont plus en lien avec les services existants.

Sur le plan de la santé mentale, TAPAJ contribue à réduire l'isolement social, tout en renforçant l'estime de soi et le sentiment d'utilité des participant·e·s. L'expérience de réussite dans un cadre structuré, mais non stigmatisant permet de limiter les dynamiques d'échec répétées souvent associées aux parcours traditionnels d'insertion. Cette reconnaissance progressive, combinée à la création de liens significatifs avec les intervenant·e·s et les milieux partenaires, favorise le maintien et le développement d'un réseau social plus stable, élément déterminant pour la santé mentale des personnes en situation de précarité.

Ces effets se traduisent également sur le plan des trajectoires de recours aux services de santé et de services sociaux. On observe une diminution de l'utilisation exclusive des services d'urgence au profit d'une augmentation progressive du recours à des services plus appropriés, notamment en santé mentale, en dépendances et en santé physique. Cette évolution est

particulièrement significative dans un contexte où les personnes rejointes par TAPAJ présentent historiquement un usage élevé des services d'urgence, souvent en lien avec l'absence d'alternatives accessibles.

Au-delà de ces effets sur la santé, TAPAJ contribue à la stabilisation progressive des trajectoires de vie. Le programme agit comme un point d'ancrage permettant de sortir de situations de désaffiliation sociale prolongée, en facilitant une reprise graduelle de contact avec des objectifs personnels et des démarches de changement. Contrairement aux approches linéaires d'insertion, TAPAJ permet une évolution progressive et adaptée au rythme des personnes, en tenant compte de la réalité fluctuante de leurs conditions de vie.

Les données issues de l'implantation du programme montrent qu'une proportion importante de participant·e·s amorce, dans les premiers mois, une démarche d'atteinte partielle ou progressive de leurs objectifs personnels. Ceux-ci évoluent également dans le temps, passant de besoins immédiats liés à la subsistance vers des démarches plus structurées touchant la santé mentale, la stabilité sociale, la santé physique ou l'intégration socioprofessionnelle. Cette progression est d'autant plus notable qu'elle concerne des personnes souvent en situation de non-recours initial aux services, y compris communautaire.

Dans cette perspective, TAPAJ ne se limite pas à une réponse de court terme, mais constitue un levier de stabilisation des parcours, en favorisant à la fois une amélioration de la santé globale et une reprise graduelle de pouvoir d'agir sur sa trajectoire de vie.



TAPAJ comme porte d'entrée vers les services

Parmi les nombreux bénéfices associés au programme, l'une des plus grandes forces de TAPAJ réside dans sa capacité à créer et à maintenir des liens significatifs avec des personnes qui demeurent souvent exclues des réseaux de soins et de services. Les programmes rejoignent régulièrement des personnes qui ne fréquentent pas les ressources communautaires, qui ne sont engagées dans aucune démarche d'aide et qui, dans certains cas, demeurent difficiles à rejoindre même pour les équipes de proximité et de travail de rue.

Cette capacité repose d'abord sur la nature même du programme. Contrairement à plusieurs services qui exigent qu'une personne reconnaisse un besoin ou entreprenne volontairement une démarche d'accompagnement, TAPAJ propose une activité qui répond à un besoin immédiat et concret : l'accès à un revenu. Le programme devient ainsi un point de contact particulièrement attractif pour des personnes dont les préoccupations quotidiennes sont davantage liées à la survie qu'à une demande d'aide formelle.

L'efficacité de TAPAJ dans la prise de contact avec les populations les plus éloignées des services repose notamment sur une logique de renforcement positif inspirée de l'approche par contingence. Cette approche reconnaît que l'adoption de nouveaux comportements est favorisée lorsque ceux-ci procurent des bénéfices immédiats et significatifs pour la personne. En offrant une rémunération quotidienne, une activité valorisante et un environnement sécuritaire, TAPAJ répond à des besoins concrets tout en créant les conditions favorables à l'établissement d'un lien de confiance. Ce mécanisme permet de rejoindre des personnes qui ne sont pas nécessairement en démarche de changement ou de demande d'aide, mais qui acceptent néanmoins de participer au programme en raison des bénéfices immédiats qu'il leur procure.

Cette logique est particulièrement pertinente auprès des personnes vivant en situation de grande précarité. Pour plusieurs d'entre elles, la nécessité d'obtenir rapidement un revenu peut conduire à des stratégies de survie parfois risquées, informelles ou criminalisées. En proposant une alternative légale, sécuritaire, flexible et immédiatement rémunérée, TAPAJ reproduit les principaux avantages recherchés tout en réduisant les risques associés. Cette capacité à offrir une véritable alternative explique en grande partie son pouvoir d'attraction auprès de personnes qui demeurent autrement peu rejointes par les services traditionnels.

L'accessibilité du programme joue également un rôle déterminant. Aucun engagement dans un suivi psychosocial n'est exigé pour participer aux plateaux de travail. Cette absence de condition permet de respecter le rythme des personnes et leur stade de changement. Pour plusieurs participant·e·s, la demande d'aide ou la reconnaissance d'un problème ne constituent pas encore une priorité. En évitant de conditionner l'accès au programme à une démarche thérapeutique ou d'accompagnement, TAPAJ permet de créer un premier contact qui serait autrement impossible.

Une fois la personne présente sur les plateaux, l'intervention se déploie à travers l'approche « coude-à-coude ». Les intervenant·e·s partagent les activités réalisées avec les participant·e·s dans un cadre informel, égalitaire et non hiérarchique. Cette posture réduit les barrières souvent associées aux interventions plus traditionnelles et favorise l'établissement d'une relation de confiance durable. Les échanges se développent naturellement dans l'action, sans la pression ou la confrontation que peuvent parfois représenter les démarches d'aide plus formelles.

Cette relation de confiance constitue un élément fondamental du modèle. Elle permet aux participant·e·s de nommer progressivement leurs besoins, leurs préoccupations et leurs aspirations. Les intervenant·e·s peuvent alors accompagner la personne dans ses démarches vers les ressources les plus adaptées, qu'il s'agisse de soins de santé physique ou mentale, de services en dépendance, d'aide au logement, de soutien psychosocial ou d'autres formes d'accompagnement.

L'un des apports les plus importants de TAPAJ réside dans le fait que ce lien est établi avant l'apparition d'une crise. Dans les parcours de grande précarité, les occasions où une personne est prête à accepter de l'aide ou à entreprendre une démarche de changement sont souvent rares et de courte durée. En étant déjà présent dans la vie de la personne lorsque cette fenêtre d'opportunité se présente, le programme augmente considérablement les chances qu'elle puisse être accompagnée rapidement vers les ressources appropriées.

Ainsi, plus qu'un programme de travail à seuil adapté, TAPAJ constitue un véritable mécanisme de prise de contact, de création de lien et de réaffiliation aux réseaux de soins et de services. Il agit comme une porte d'entrée privilégiée vers un continuum d'accompagnement, permettant de rejoindre des personnes qui, autrement, demeureraient souvent à l'écart des dispositifs d'aide existants.

État des lieux sur la santé mentale, l'itinérance et la dépendance au Québec

Le Québec fait actuellement face à une transformation profonde de ses enjeux sociaux, caractérisée par une aggravation simultanée de la pauvreté, de l'itinérance et des besoins psychosociaux. Les données les plus récentes convergent vers un constat sans équivoque : il ne s'agit plus d'un phénomène marginal ou circonscrit, mais bien d'une crise systémique touchant un nombre croissant de personnes, dont les besoins deviennent de plus en plus complexes. Cette évolution met en lumière les limites des modèles d'intervention actuels et la nécessité d'approches alternatives mieux adaptées, telles que celles portées par TAPAJ Québec.

Une montée marquée de l'itinérance et de la précarité



L'itinérance constitue l'un des indicateurs les plus visibles de cette crise. Le dénombrement réalisé le 15 avril 2025 estime à 12 077 le nombre de personnes en situation d'itinérance visible au Québec, soit une augmentation d'environ 20 % depuis 2022 (Gouvernement du Québec 2025). Cette hausse s'inscrit dans une tendance soutenue, notamment en ce qui concerne l'itinérance extérieure (personnes vivant sans abri, notamment dans la rue et les campements), qui croît plus rapidement que l'hébergement en ressource (Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance, s.d.).

Cette progression ne se limite plus aux grands centres urbains. Bien que Montréal demeure fortement touchée, plusieurs régions du Québec connaissent désormais des croissances rapides. En guise d'exemple, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu une augmentation de plus de 50 % de l'itinérance, tandis que la région des Laurentides a enregistré une hausse de 74 %. (Gouvernement du Québec 2025). Cette situation complexifie la capacité de réponse des services, notamment dans les milieux où les ressources spécialisées sont moins nombreuses, et souligne la nécessité de déployer des services adaptés sur l'ensemble du territoire québécois.

Parallèlement, la précarisation économique s'intensifie. L'insécurité alimentaire est devenue un indicateur clé de cette dégradation : en 2023, près de 19,8 % de la population québécoise vivait dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, soit environ 1,7 million de personnes (Statistique Canada 2025). Cette proportion est en forte hausse depuis 2018, traduisant une détérioration rapide des conditions de vie. À cela s'ajoute la crise du logement, désormais au cœur des dynamiques de vulnérabilité. La pénurie de logements abordables, la hausse soutenue des loyers et la baisse du taux d'occupation dans plusieurs régions exercent une pression directe sur les ménages. Près de 30 % des personnes occupent un logement inadéquat (trop coûteux, exigu ou en mauvais état), les locataires étant particulièrement exposés (Observatoire québécois des inégalités 2023). Ces facteurs combinés accroissent l'endettement et fragilisent le maintien en logement, plaçant un nombre croissant de ménages à risque de basculer vers la rue. Ils contribuent ainsi à élargir le bassin de personnes en situation ou à risque d'itinérance, incluant des populations auparavant stables.

Une complexification des profils et des besoins

Au-delà de l'augmentation du nombre de personnes concernées, les acteurs du milieu observent une transformation qualitative des profils. Les trajectoires de vie deviennent plus instables, et les problématiques s'imbriquent davantage : troubles de santé mentale, dépendances, isolement social et instabilité résidentielle se cumulent et s'entrecroisent.

Au Québec, les données confirment l'ampleur de ces enjeux. En 2021-2022, environ un adulte sur dix reçoit un diagnostic de trouble de santé mentale, les troubles anxieux et dépressifs étant les plus fréquents (Ministère de la Santé et des Services sociaux, s.d.). Par ailleurs, la proportion de Québécois se percevant en très bonne ou excellente santé mentale est passée de 75 % en 2015 à 66 % en 2021, illustrant une dégradation du bien-être psychologique à l'échelle de la population (Ministère de la Santé et des Services sociaux 2026).

En parallèle, les données en dépendance montrent que les troubles liés à l'utilisation de substances sont fortement associés aux troubles de santé mentale : la prévalence des troubles de santé mentale est environ trois fois plus élevée chez les personnes ayant un trouble lié aux substances (31 % contre 11 %) (Institut national de santé publique du Québec 2020). Les troubles anxieux et dépressifs y sont particulièrement fréquents, et une majorité des personnes concernées présentent des problématiques concomitantes, combinant dépendance et santé mentale.

Dans les services de santé et de services sociaux, ces réalités se traduisent par une complexité accrue des interventions. Les troubles concomitants sont reconnus comme des situations où les problèmes ne s'additionnent pas simplement, mais interagissent entre eux, aggravant les besoins cliniques et sociaux des personnes concernées (Institut national d'excellence en santé et en services sociaux 2016). Cette complexité est d'ailleurs reconnue par les instances gouvernementales, comme en témoigne le présent appel à mémoires, qui souligne l'intensification des besoins en matière de santé mentale, d'itinérance et de dépendances ainsi que leurs impacts multidimensionnels sur les conditions de vie. Elle appelle des interventions souples et personnalisées, souvent difficiles à offrir dans le cadre des services traditionnels.



Des services sous pression et inadaptés aux réalités des plus marginalisés

Face à cette intensification des besoins, les services publics et communautaires se retrouvent sous forte pression. Les ressources d'hébergement, de santé et d'accompagnement sont confrontées à une demande en forte croissance, ce qui limite leur capacité à répondre adéquatement à l'ensemble des besoins.

Les défis d'accès aux services sont nombreux. Malgré l'existence de plusieurs portes d'entrée dans le système public, notamment en santé mentale, les personnes doivent souvent naviguer des trajectoires complexes pour obtenir de l'aide, impliquant des démarches multiples et une compréhension des mécanismes administratifs. À cela s'ajoutent des enjeux bien documentés tels que les délais d'attente, la rareté de ressources spécialisées et l'inégale répartition des services sur le territoire (La Presse Canadienne 2025b).

Ces obstacles sont particulièrement importants pour les populations les plus marginalisées. La complexité administrative, la numérisation croissante des démarches, ainsi que les exigences implicites de stabilité (adresse, documents, accès à un téléphone ou à Internet) excluent de facto une partie des personnes en situation de précarité. À cela s'ajoute le fait que certaines personnes ne sollicitent pas les services disponibles, ou cessent d'y recourir, en raison d'un décalage entre l'offre de services et leurs réalités concrètes. L'inadaptation des structures d'aide traditionnelles peut ainsi renforcer un sentiment d'exclusion et de jugement, contribuant à éloigner davantage ces populations des ressources censées les soutenir (Bertrand et coll., 2020).

Au-delà des obstacles structurels, plusieurs travaux soulignent l'inadéquation des approches traditionnelles. Les modèles d'intervention reposant sur des parcours linéaires ou sur des critères d'admissibilité rigides ne correspondent pas aux besoins de personnes vivant dans des situations complexes et fluctuantes. Cette inadéquation s'accompagne d'un rapport au temps et au futur souvent fragilisé : pour certaines personnes, il devient difficile d'envisager une amélioration durable de leur situation ou d'investir dans des démarches orientées vers le long terme, lorsque les besoins immédiats ne sont pas comblés (Wagner et coll., 2022).

Ce phénomène contribue à un non-recours aux services, amplifié par les expériences répétées de stigmatisation et d'échec. Que ce soit dans leur relation aux institutions, sur le marché du travail ou dans leur vie en communauté, les personnes en situation de précarité sont fréquemment confrontées à des préjugés, à de l'instabilité et parfois à des environnements abusifs. L'accumulation de ces expériences peut mener à une détérioration de l'estime de soi et à un sentiment d'exclusion durable, renforçant l'idée de ne pas avoir sa place « en société » (Villela Guilhon et al. 2023).



Des limites structurelles qui appellent des approches alternatives



Ainsi, bien que le Québec dispose d'un réseau de services relativement développé, celui-ci peine à rejoindre efficacement les personnes les plus marginalisées. Un décalage important demeure entre les dispositifs existants et les besoins réels, notamment en raison de la rigidité des programmes, de leur segmentation et de leur difficulté à s'adapter à des trajectoires de vie marquées par l'instabilité et la complexité. Cette situation limite la portée des interventions et contribue à maintenir certains groupes en marge des services.

Ce constat met en évidence la nécessité d'adopter des approches complémentaires, davantage axées sur l'accessibilité, la souplesse et la construction de liens de confiance. Plutôt que de reposer sur des parcours prédéfinis, ces approches s'inscrivent dans une logique progressive, centrée sur l'engagement volontaire et l'adaptation aux réalités vécues. Dans cette perspective, des initiatives comme TAPAJ offrent des leviers d'intervention pertinents en proposant des modalités d'entrée sans condition et en valorisant la participation immédiate, à petite échelle, comme point de départ d'un processus de remobilisation.

Au-delà de l'accès aux services, ces approches contribuent à rétablir des dimensions souvent fragilisées chez les personnes en situation de grande précarité, telles que le sentiment d'utilité et la capacité à se projeter dans l'avenir. Comme le souligne un intervenant, TAPAJ permet aux participants de se redécouvrir à travers des expériences positives et valorisantes : « [...] ils reconnaissent qu'ils sont capables, qu'ils peuvent créer des liens et se sentir utiles. [...] On les voit autrement, dans des moments où ils peuvent réellement briller. »

Les retombées se reflètent également dans le parcours des participants, notamment en matière de confiance en soi et d'engagement. Comme en témoigne l'un d'eux : « Ma confiance en moi a évolué. Le fait de venir régulièrement, de participer aux activités, ça fait une différence. »



Retour sur le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026

En 2021, le gouvernement du Québec lançait son [Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026](#) (ci-après Plan) intitulé *S'allier devant l'itinérance*.

Au sein de celui-ci était prévue l'importante action 8, à savoir celle visant à "Accompagner les personnes en situation d'itinérance dans leur (ré)intégration dans la société, à l'école et au marché de l'emploi". Pour y arriver, trois mesures avaient dès lors été réfléchies, dont celle que nous appelons affectueusement la "8.2". Il s'agissait d'une mesure qui donnait le mandat au ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (de l'époque) d'encadrer, avec une enveloppe de 5 M\$ sur cinq ans, le "développement d'une offre de programmes d'intégration sociale et socioprofessionnelle adaptés".

C'est dans le cadre de la "8.2" qu'a pour la première fois été financée l'innovation sociale que représente TAPAJ, et nous ne pouvons que saluer l'administration québécoise d'avoir fait confiance au projet.

Le Plan mentionnait alors que cet accompagnement avait pour objectif "de permettre aux personnes désaffiliées d'approprier progressivement le milieu du travail, mais aussi, et surtout, d'apprendre qu'on peut y vivre des réussites". Une perspective louable, et qui a permis à TAPAJ de faire ses preuves au Québec. **Cette mesure a rapporté énormément plus à l'État québécois que ce dont elle a coûté, de toute évidence.**

Or, vous l'aurez lu dans les sections précédentes de ce mémoire, TAPAJ est nettement plus qu'une initiative découlant du champ de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Les programmes TAPAJ doivent être vus bien autrement. Nous aurons l'occasion de vous proposer une nouvelle mouture souhaitée de l'appui gouvernemental au modèle de TAPAJ, plus loin, dans la section "Solution proposée : propulser TAPAJ à travers le Québec".

Permettez-nous d'abord de revenir sur l'expérience de 2021 à 2026 et d'en tirer certaines leçons :

La mesure actuelle ne couvre pas les besoins de base réels de l'offre TAPAJ

Nous avons perçu un enjeu dans l'application de la mesure "8.2" puisque le financement qui y est prévu ne permettait pas de sécuriser ni d'assurer la pérennité des programmes TAPAJ déployés au sein des régions du Québec. Si ce financement est destiné à couvrir les coordinations nationales et régionales (oublions les opérations qui, comme nous l'avons vu précédemment, sont des coûts différents), il faudrait concrètement qu'il constitue une base de financement suffisante pour stabiliser chaque programme, et leur permettre d'aller chercher les ressources complémentaires à leurs opérations à travers les plateaux de travail eux-mêmes. Sans cela, c'est la continuité du modèle qui est mise à mal.

La distribution actuelle des fonds nuit au bon déploiement de la mesure auprès des programmes TAPAJ

Actuellement, la façon dont les fonds sont acheminés aux différents programmes TAPAJ, par l'entremise des établissements de santé et de services sociaux de chaque région sociosanitaire (les CIUSSS et les CISSS), crée d'importantes variations dans le déploiement de ses services à la population.

Non seulement les délais sont différents et nuisent à la prévisibilité opérationnelle des programmes, mais la reddition de compte s'en trouve décuplée. Dans son effort d'alléger le fardeau administratif des partenaires de l'État québécois, le gouvernement aurait tout avantage à mobiliser sa nouvelle société d'État, Santé Québec, ainsi que l'organisme national TAPAJ Québec, afin de centraliser et rendre bien plus efficace la descente des fonds prévus à la mesure. Ce serait aussi l'occasion de séparer le financement national du régional et de ne pas mettre au choix TAPAJ Québec de cannibaliser une partie de la somme qui pourrait aider un programme régional à des fins de coordination nationale.

Cette nouvelle manière de faire, clarifiée, permettrait assurément d'adapter le financement aux réalités spécifiques des programmes TAPAJ et de réduire les risques de rupture de services.

Sans une manière de fonctionner moins rigide, il est impossible de garantir que certains programmes ne devront pas fermer leurs portes lors des prochains mois. C'est pourtant à contre-courant de l'objectif de la mesure elle-même.

Vers une nouvelle Stratégie

À ne pas s'y méprendre, le gouvernement a bel et bien visé dans le mille avec le soutien financier à TAPAJ. Non seulement nous encourageons Québec à continuer dans sa lancée innovante, mais nous l'enjoignons à parfaire le processus qui dresse les contours d'un partenariat État-organismes communautaires dont il devrait être fier.

Solution proposée : propulser TAPAJ à l'échelle du Québec

TAPAJ Québec est aujourd'hui fière du chemin parcouru par ses équipes à travers les organismes communautaires de tout le Québec. Les programmes font la différence dans le quotidien des personnes.

C'est pourquoi, au lieu de simplement renouveler la mesure "8.2" serait une occasion manquée pour le Québec. Il faut aller beaucoup plus loin, et comme le démontre la recherche, ce ne sera finalement pas plus coûteux pour l'État.

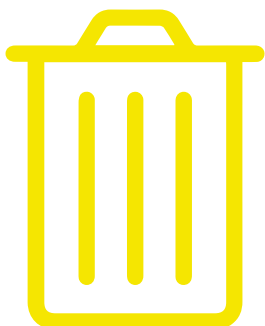
Le travail alternatif payé à la journée revêt un réel potentiel pour mieux accompagner dans une approche de réduction des méfaits les Québécoises et les Québécois en situation de précarité, et ce, tout en favorisant un sentiment d'acceptabilité sociale si précieux pour l'harmonie dans nos quartiers.

En vue du prochain Plan intégré, il ne faut rien de moins que **propulser TAPAJ à l'échelle du Québec : notre objectif est d'ouvrir 55 programmes à travers le Québec d'ici 2029, puis 60 programmes à l'horizon 2031.**

La mise en œuvre de cette trajectoire nécessitera un investissement total de **32,5 M\$ sur cinq ans**. À maturité, cela correspond à un financement annuel d'environ **7,8 M\$ pour l'ensemble du réseau TAPAJ**. Les détails de cette planification budgétaire sont présentés en annexe.

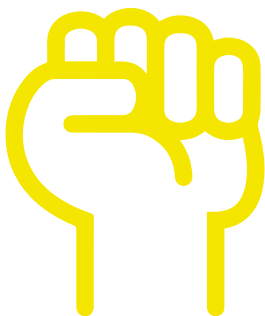
TAPAJ : un modèle d'intégration des services

Le programme TAPAJ s'inscrit comme un exemple concret de modèle d'intégration des services communautaires, en réponse à la complexité croissante des besoins des personnes en situation de précarité. Ces besoins, souvent multidimensionnels, dépassent largement le cadre d'un seul secteur d'intervention et nécessitent une approche coordonnée entre les domaines de la santé, du social, de l'emploi, du logement et de la justice.

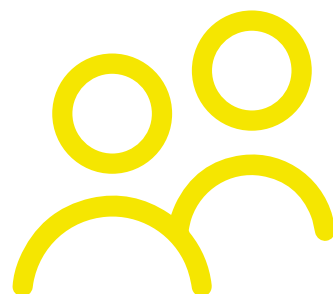
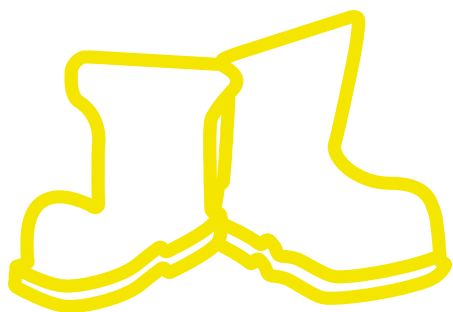


Dans les faits, TAPAJ agit comme un point de convergence entre ces différents secteurs. À partir d'une intervention de proximité centrée sur le travail à la journée, le programme permet d'entrer en contact avec des personnes qui sont souvent en rupture avec les services et de créer les conditions nécessaires à une réaffiliation progressive. Une fois le lien établi, les intervenant.e.s accompagnent les TAPAJeur.euse.s vers un ensemble de ressources, qu'il s'agisse de services de santé mentale, de dépendance, d'aide au logement ou de soutien social. Cette capacité à relier les personnes à un continuum de services constitue un levier déterminant pour éviter les ruptures de parcours et améliorer la continuité des soins et des interventions.

Cette approche intégrée se distingue des modèles traditionnels souvent fragmentés, où les services sont organisés en silos et peu coordonnés. En effet, la littérature souligne que ces modes d'organisation traditionnels peuvent entraîner des bris de services, des difficultés d'accès et un risque accru que les personnes les plus vulnérables « passent entre les mailles du filet » (National Institute for Health and Care Excellence 2022). À l'inverse, les approches intégrées favorisent une meilleure adaptation à la multiplicité des besoins et soutiennent l'engagement dans des parcours plus stables.



Toutefois, cette dimension intersectorielle, bien qu'elle soit au cœur de la force du modèle TAPAJ, pose également des défis importants en matière de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne l'identification et la pérennisation des sources de financement (Bertrand et coll., 2022). Elle implique ainsi la nécessité d'un soutien interministériel accru, afin d'appuyer des initiatives reposant sur une approche globale et intégrée. Cette capacité à agir à l'intersection de plusieurs secteurs permet non seulement de mieux répondre aux besoins complexes des personnes, mais également de contribuer à la lutte contre la pauvreté, à la promotion de l'inclusion sociale et, ultimement, à l'amélioration de la santé globale des populations rejointes.



Conclusion



Le Québec est aujourd'hui à un tournant décisif dans sa réponse aux enjeux d'itinérance, de santé mentale et de dépendance. Les limites des approches traditionnelles sont désormais bien connues : elles peinent à rejoindre celles et ceux qui vivent les situations les plus complexes. Face à ces constats, il devient essentiel d'oser faire autrement en misant sur des approches humaines, accessibles et ancrées dans la réalité des personnes.

TAPAJ s'impose comme une réponse innovante et profondément transformative. En rejoignant là où d'autres interventions n'atteignent pas, en créant des liens durables et en redonnant une place active aux personnes dans leur communauté, le programme agit comme un véritable levier de changement. Sa force réside aussi dans son acceptabilité sociale : largement reconnu et intégré dans les milieux, il ne suscite pas d'opposition de type « pas dans ma cour », mais contribue plutôt à apaiser les tensions et à renforcer le tissu social.

L'enjeu n'est donc plus de démontrer la pertinence de TAPAJ, mais bien de lui permettre de déployer pleinement son potentiel. Un soutien structurant du gouvernement du Québec, tant en matière de reconnaissance, de financement que de coordination intersectorielle, permettra d'assurer sa pérennité et son développement à l'échelle du territoire. En choisissant de propulser TAPAJ, le Québec se donne les moyens de faire autrement : intervenir plus tôt, mieux rejoindre les personnes les plus vulnérables et bâtir des réponses plus humaines, efficaces et durables.

C'est l'occasion pour le gouvernement d'affirmer un leadership audacieux et de bâtir une réponse à la hauteur des défis actuels !



Références

Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance (CQPI). s.d. *L'itinérance au Québec*. cqpi.ca.

Gouvernement du Québec. 2025. *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec – Premiers résultats 2025*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Institut national de santé publique du Québec. 2024. *Logement et insécurité alimentaire au Québec : liens directs et indirects*. Québec : INSPQ.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). 2020. *Portrait des troubles liés aux substances psychoactives : troubles mentaux concomitants et utilisation des services médicaux en santé mentale*. Québec : INSPQ.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). 2016. *Modèles de dispensation des soins et services aux personnes présentant des troubles concomitants de santé mentale et de dépendance*. Québec : INESSS.

La Presse Canadienne. 2025. « Le nombre de personnes itinérantes hébergées en augmentation au Québec ». *Radio-Canada*, 4 avril 2025. <https://ici.radio-canada.ca>.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). 2026. *Portrait de santé de la population québécoise selon le parcours de vie*. Québec : Gouvernement du Québec.

National Institute for Health and Care Excellence (NICE). 2022. *Evidence reviews for effectiveness of approaches to improve access to and engagement with health and social care and joined up approaches*. London : NICE. Disponible dans : *NCBI Bookshelf*.

Observatoire québécois des inégalités. 2023. *Crise du logement et insécurité alimentaire au Québec*. Montréal : OQI.

Statistique Canada. 2025. *Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2025*. Ottawa : Gouvernement du Canada.



Annexe

Notre équipe



Pour soutenir le déploiement et assurer la qualité des programmes, TAPAJ Québec s'appuie sur une équipe multidisciplinaire dont les expertises viennent compléter celles des organismes porteurs.

L'organisation est d'abord dirigée par une direction générale possédant une solide expérience en intervention auprès des personnes en situation de précarité, en réduction des méfaits, en concertation intersectorielle et en développement de projets communautaires. Impliquée dans les échanges entre les réseaux québécois et français depuis de nombreuses années, elle contribue activement au transfert des connaissances et à l'évolution des pratiques au sein du réseau.

Afin de soutenir le développement des opportunités de travail offertes aux participant-e-s, TAPAJ Québec peut également compter sur une équipe dédiée au développement des partenariats. Celle-ci accompagne les organismes dans la recherche et la mobilisation de partenaires-employeurs issus des secteurs public, parapublic, communautaire et privé. Elle travaille également à la mise en place d'ententes régionales et nationales permettant d'élargir l'accès à des plateaux de travail dans différentes régions du Québec.

L'équipe de communication contribue quant à elle au rayonnement du réseau et à la sensibilisation des partenaires potentiels aux réalités vécues par les personnes rejointes par les programmes. Elle soutient également les organismes membres dans la production d'outils de promotion, de mobilisation et de transfert des connaissances, contribuant ainsi au développement et à la reconnaissance du modèle à l'échelle québécoise.

Dans une perspective d'amélioration continue et de développement des connaissances, TAPAJ Québec poursuit également plusieurs projets structurants, notamment la mise en place d'une base de données nationale permettant une meilleure compréhension des retombées du programme ainsi que la création d'un comité national de participant-e-s visant à renforcer la place du savoir expérientiel dans le développement du réseau.

Considérant la croissance soutenue du réseau au cours des dernières années, TAPAJ Québec souhaite se doter d'une équipe nationale dédiée à l'implantation et au développement des programmes. Cette équipe aurait pour mandat d'accompagner les nouveaux organismes dans l'adoption du modèle, de favoriser le transfert des connaissances, d'animer les communautés de pratique et d'offrir de la formation continue aux équipes terrain. Elle veillerait également au maintien des composantes essentielles du programme qui, selon les connaissances issues de la recherche et de l'expérience du réseau, constituent des facteurs clés de sa réussite et de sa reproductibilité. Bien que ces fonctions soient actuellement assumées par la direction générale, la croissance rapide du nombre de programmes rend nécessaire le développement d'une capacité organisationnelle dédiée afin d'assurer un accompagnement de qualité et un déploiement cohérent du modèle à l'échelle du Québec.

Une gouvernance ancrée dans l'expérience terrain

La gouvernance de TAPAJ Québec repose sur l'expertise directe des organismes qui portent et déploient le programme sur le terrain. Son conseil d'administration est composé d'organisations possédant une expérience significative dans l'implantation, l'opérationnalisation et le développement de programmes TAPAJ.

Cette structure permet au réseau de demeurer étroitement connecté aux réalités vécues dans les différents milieux d'intervention, qu'il s'agisse de grands centres urbains, de municipalités de taille moyenne ou de territoires régionaux.

La présence de partenaires fondateurs tels que Spectre de rue et TAPAJ France, ainsi que d'organismes ayant développé le programme dans des contextes variés comme Macadam Sud, Toxic-Actions et Cap Emploi, permet à TAPAJ Québec de bénéficier d'une expertise complémentaire couvrant plus de vingt-cinq années de pratique, d'innovation et de développement du modèle.

Cette gouvernance favorise le maintien d'un haut niveau de qualité des pratiques tout en soutenant l'adaptation du programme aux réalités diversifiées des communautés québécoises.



Liste des programmes de TAPAJ Québec

28 organismes déploient les programmes TAPAJ Québec, répartis dans 10 régions et 24 villes.

Région administrative	Organismes
Abitibi-Témiscamingue	La Piaule de Val-d'Or
Abitibi-Témiscamingue	La Maison du soleil levant (Rouyn-Noranda)
Abitibi-Témiscamingue	Groupe IMAGE (Ville-Marie)
Capitale-Nationale	YMCA St-Roch
Chaudières-Appalaches	CJE Beauce-Sud (Saint-Georges)
Chaudières-Appalaches	Entraide de la Rencontre (Sainte-Marie)
Estrie	Impact de rue (Granby)
Estrie	Partage Saint-François (Sherbrooke)
Laurentides	Cap-Emploi (Saint-Jérôme)
Laurentides	Café Parenthèses (St-Marthe-sur-le-Lac)
Laurentides	Maison Lyse-Beauchamps (Mont-Laurier)
Laurentides	Cap Emploi (saint-Agathe)
Laurentides	CETB (Sainte-Thérèse)
Mauricie-Centre-du-Québec	La Piaule du Centre-du-Québec (Drummondville)
Mauricie-Centre-du-Québec	Le TRàSH (Shawinigan)
Mauricie-Centre-du-Québec	Les Travailleurs de rue de La Tuque
Montérégie	Macadam-sud (Longueuil)
Montérégie	La Porte du Passant (Sorel)
Montréal	Spectre de rue
Montréal	Pact de rue
Montréal	L'Escale Montréal-Nord
Montréal	Maison Benoît-Labre
Montréal	Prévention CDN-NDG
Outaouais	ROISP (Gatineau)
Saguenay-Lac-St-Jean	Toxic-Actions (Dolbeau-Mistassinni)
Saguenay-Lac-St-Jean	Équitem (Chicoutimi)
Saguenay-Lac-St-Jean	Travail de rue d'Alma
Saguenay-Lac-St-Jean	SIP-DDR (Roberval)

Planification budgétaire sur 5 ans

	26-27	27-28	28-29	29-30	30-31
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Nombre de programmes	40	50	55	60	60
Frais de gestions et d'accompagnement à l'implantation	600 000,00 \$	772 500,00 \$	875 242,50 \$	983 454,30 \$	1 012 957,93 \$
Total TAPAJ Québec (enveloppe nationale)	600 000,00 \$	772 500,00 \$	875 242,50 \$	983 454,30 \$	1 012 957,93 \$
Financement programme	4 000 000,00 \$	5 150 000,00 \$	5 834 950,00 \$	6 556 362,00 \$	6 753 052,86 \$
Total pour le réseau	4 600 000,00 \$	5 922 500,00 \$	6 710 192,50 \$	7 539 816,30 \$	7 766 010,79 \$
Sur 5 ans					
32 538 519,59 \$					

